

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: [2]: Blindés

Artikel: Les grenadiers de chars (1962-2007)
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'infanterie et les dragons peuvent être transportés sur les blindés (ici un G-13) durant la marche d'approche, voire même servir à la protection rapprochée en terrain coupé ou en zone urbaine. Cette méthode, largement répandue durant la Seconde Guerre mondiale, est un pis-aller trahissant l'absence d'engins d'accompagnement blindés. En effet, les « grenadiers » sont vulnérables et les chars limités dans leur mobilité et leur engagement des armes de bord.

Les grenadiers de chars (1962-2007)

Col Hervé de Weck

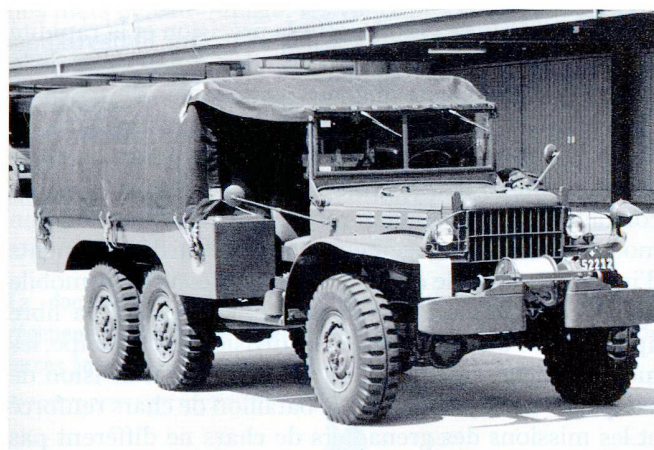
Ancien rédacteur en chef, RMS

En Suisse, les périodiques militaires se sont peu occupés des grenadiers de chars. Le grand public et les journalistes confondent allègrement véhicule de transport de troupe (VTT), véhicule de combat d'infanterie (VCI) et char de combat. Il n'en reste pas moins qu'en Tchétchénie, en Afghanistan, en Irak et en Afrique, l'infanterie mécanisée occupe de nos jours la première place dans les opérations, également en zone bâtie.¹

A la fin de l'Antiquité, les Alémanes combattaient à cheval et leurs cavaliers portaient en croupe un fantassin légèrement armé qui mettait pied à terre dès que le combat s'engageait. Dans les troupes montées, les dragons se déplaçaient à cheval et se battaient comme des fantassins. Voilà des ancêtres de nos grenadiers de chars !

1. Dragons portés et grenadiers de chars dans la division mécanisée

L'Organisation des troupes 1961 crée 3 divisions mécanisées dont la plupart des troupes proviennent de divisions d'infanterie et de brigades légères. Les 6 régiments de chars, nouvellement formés, alignent 1 bataillon de chars (d'abord 2, ensuite 3 compagnies de 13 *Centurions*, 1 compagnie de grenadiers de chars sur *Universal Carrier*) et 1 bataillon de dragons motorisés sur camionnettes *Dodge* ou *Mowag*. Les chenillettes *Universal Carrier* n'offrent aucune protection, puisqu'elles ne disposent même pas de toit; elles ont facilement des problèmes de chenilles dans le terrain. A plus forte raison, les *Dodge* et les *Mowag* ne sont pas des véhicules de transport de troupe blindés! La *Conduite des troupes 1951* souligne que « l'escadron de dragons portés et la compagnie de grenadiers de chars ont les mêmes missions. Ils ont une



Les camions Dodge –plus tard les Unimog S- ont rendu mobiles les bataillons de dragons portés et les régiments d'infanterie motorisés... mais à des vitesses dérisoires et dans des conditions de sécurité bien insuffisantes.

articulation et un armement analogues.» Cet armement, quel est-il? Le fusil d'assaut modèle 1957, différents types de grenades à fusil (la portée de la version antichar ne dépasse pas 50 m), le tube-roquettes (portée 200-300 m) servi par deux hommes.

«L'appellation de grenadier est aussi étroitement contrôlée que celle d'un grand crû, qu'il s'agisse des grenadiers d'infanterie, passant pour des durs, ou des grenadiers de chars, désireux de l'être également, un souhait pouvant découler d'un sentiment de frustration, conséquence d'une origine un peu confuse. Primitivement, les grenadiers des troupes légères reçurent une formation comparable à celle des grenadiers d'infanterie, puisque utilisant les mêmes armes, selon les mêmes principes. L'apparition des divisions mécanisées, et leur organisation comportant des bataillons de grenadiers de chars, entraîna une forte augmentation des effectifs, les actuels grenadiers s'appelant tout d'abord dragons motorisés, puis dragons

¹ Une version développée de cet article paraîtra dans les éditions en allemand, en français et en italien de *L'infanterie: une tradition riche d'avenir. Du soulier à clous au char à roues*, publié par la Formation d'application de l'infanterie commandée par le brigadier Michel Chabloz.

2. Les grenadiers de chars dans les divisions de campagnes (1962-2003)

En 1962, les *G-13* forment l'ossature des bataillons de chasseurs de chars des divisions de campagne, les chars légers *AMX-13* celle du bataillon d'exploration dont disposent les divisions mécanisées et les divisions de campagne, qui aligne une compagnie de grenadiers de chars. Les divisions de frontière n'ont pas de moyens blindés. Dans les divisions de campagne, le bataillon de chasseurs de chars, équipé de *G-13*, passe sur *Centurions* en 1974, les escadrons dissous de dragons de la cavalerie fournissant les effectifs des compagnies de grenadiers de chars. En 1979, les divisions de campagne disposent de deux bataillons de *Centurions* et, en 1981, les divisions de frontière, devenues divisions de campagne, disposent également de deux bataillons de chars. Jusqu'alors, on envisageait que des éléments de la division mécanisée soient subordonnés à une division d'infanterie.

Lorsque les divisions mécanisées reçoivent le *Léopard 2*, les divisions de campagne récupèrent les *Chars 68*. 195 d'entre eux dénommés *Chars 68/88*, soit la moitié du parc, reçoivent, entre autres, un nouvel appareil de conduite du tir qui améliore grandement la précision et la rapidité de l'ouverture du feu. Le bataillon de *Chars 68/88* de la division de campagne aligne 3 compagnies de 10 chars (sections de 3 chars), 1 compagnie de grenadiers de chars dotée de 13 *M-113*, 1 compagnie de lance-mines de chars de 120 mm, 1 compagnie de service et des moyens de conduite. L'autre bataillon reste équipé de *Chars 68* non modernisés. Son engagement comme appui des régiments d'infanterie, dans le cadre d'une défense antichar mobile ou d'une attaque en terrain mixte, est laissé à la libre appréciation du commandant de division. En principe, les moyens engagés dans une riposte au niveau division de campagne ne dépassent pas le bataillon de chars renforcé et les missions des grenadiers de chars ne diffèrent pas de celles de leurs camarades des régiments de chars des divisions mécanisées.

La mission primaire des deux bataillons de chars consiste à détruire un ennemi mécanisé qui aurait pénétré dans le dispositif de défense de la division, ou des troupes aéroportées qui mettraient en péril sa mission de combat.

Une section de la cp gren chars aéroport présente l'ensemble de ses moyens.



Le char de grenadiers 63, équipé d'une mitrailleuse de 12,7 mm, reçoit en 1973 une tourelle armée d'un canon Hispano de 20 mm.

Lors d'une riposte *tactique* au niveau de la division de campagne, la distance entre le secteur d'attente du bataillon de chars et l'objectif se situe entre 10 et 20 kilomètres. Les secteurs de riposte sont définis en fonction de l'idée de manœuvre du commandant, avec le souci d'optimiser l'efficacité des armes d'appui des formations d'infanterie, qui tiennent un dispositif défensif, et celles subordonnées ou attribuées au bataillon de chars.⁶

3. Armée 95: «défense dynamique» avec cinq brigades blindées (1995-2003)

Dans des opérations défensives, des formations statiques et le feu, bien que celui-ci s'avère un élément essentiel, ne permettent pas de dominer les terrains-clés ou de repousser un adversaire moderne. Impossible de reprendre l'initiative sans recourir au binôme «feu et mouvement». Depuis les années 1960, les dispositifs d'armée, orientés vers le Nord-Est - menace des forces du Pacte de Varsovie oblige - devaient user l'adversaire par un échelonnement en profondeur, le détruire dans des secteurs prédéterminés par des ripostes mécanisées engageant au maximum un régiment de chars renforcé. Depuis leur secteur d'attente jusqu'à la ligne de départ, les formations blindées, appartenant à une division de campagne ou à une division mécanisée, effectuaient une marche d'approche de faible importance (10-30 kilomètres). Elles planifiaient dans le détail le combat avec les forces ennemies, censé se dérouler dans un secteur encore partiellement tenu par notre infanterie qui, dans la mesure de ses moyens, créait les conditions du succès de l'opération.

La réforme «Armée 95» implique une diminution des effectifs, par conséquent de vastes secteurs dépourvus de troupes, mais les performances et la rapidité des *Léopard 2* des 5 brigades blindées nouvellement créées - 3 subordonnées à chacun des corps d'armée de campagne, 2 subordonnées à l'armée - permettent la révision d'une doctrine d'engagement qui remonte à l'époque des *Centurions* et des *Chars suisse 61*.

⁶ On trouve également des grenadiers de chars d'aéroport dans le bataillon d'état-major du régiment d'infanterie 3, dont le bataillon d'aéroport 1 est engagé à l'aéroport de Cointrin, et au régiment d'aéroport 4, chargé de la sécurité de l'aéroport de Kloten.



L'*Universal Carrier* est un engin acquis en Grande-Bretagne 1960. Chenillé et rapide, il lui manque cependant toujours une protection adéquate.

L'engagement des grenadiers de chars est conditionné par la configuration du terrain : s'il est très coupé, couvert et offre à l'ennemi des possibilités d'y déployer des armes antichars, il appartient aux grenadiers de chars de protéger les chars, lourds et aveugles. C'est l'inverse en terrain plat et découvert. Dans l'une et l'autre situation, chars et grenadiers de chars sont étroitement interdépendants. Ils ne font pas dans le détail : le nettoyage du terrain et des îlots de résistance appartient à l'infanterie qui doit suivre, dans un deuxième temps.

Les grenadiers de chars, qui tirent le maximum de leur mobilité et de leur vitesse, combattent le plus longtemps possible à partir de leurs véhicules. Lorsque les circonstances l'exigent, le pied-à-terre de la section s'effectue en une dizaine de secondes, sous la couverture des armes de bord des *M-113*, mais pas forcément avec l'appui de feu des chars, dont les mouvements, par exemple de nuit ou par mauvaises conditions météorologiques, dévoileraient trop tôt une action dont le succès repose sur la surprise. Ayant mis pied à terre, les grenadiers de chars se déploient d'abord en ligne, si nécessaire dans un deuxième temps, dans une des formations standard prévues : essaim de tirailleurs, colonne, hérisson, etc. Les *M-113* se mettent à couvert dans une position qui leur permet de couvrir l'action par le feu. Le rembarquement s'effectue en une vingtaine de secondes, si possible à couvert et sous la protection des armes de bord des chars de grenadiers.

Les «comportements standards», entre autres au niveau de la section, l'occupation rapide d'un barrage, l'action de tenir ouvert un passage ou un axe, l'attitude à prendre face à un champ de mines, ainsi qu'au niveau de l'unité, l'avant-garde et le nettoyage, visent à simplifier la tâche des cadres, ce qui ne doit pourtant pas leur faire oublier que la tactique et la technique de combat ne se limitent pas à des règles rigides.

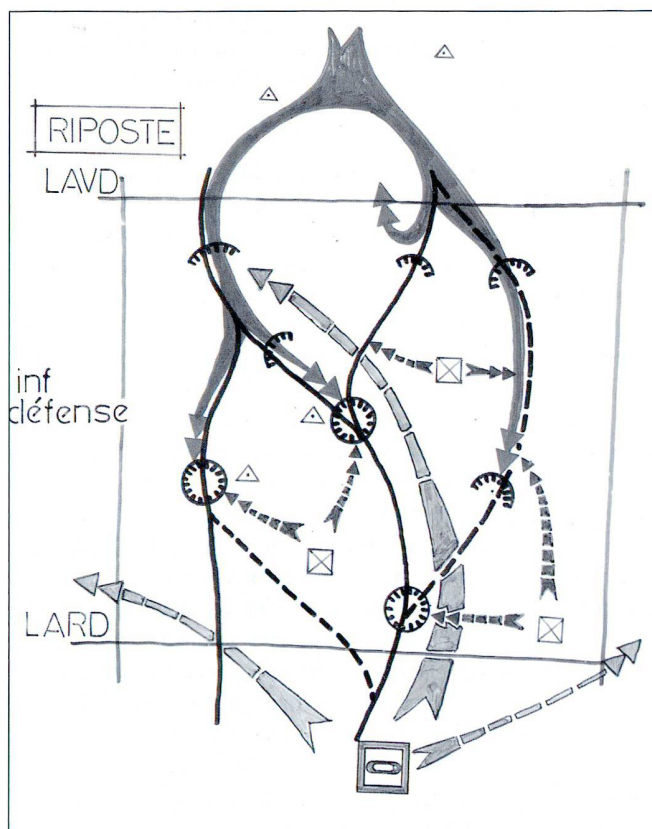
Même si une attaque de grenadiers de chars s'effectue dans un secteur que les officiers d'état-major, penchés sur leurs cartes, jugent facile, le terrain paraît toujours difficile au chef de section et au commandant d'unité : ils ne voient pas l'ensemble de leur secteur; il y a des

bosquets, des buissons, des maisons, des hameaux et des villages qui peuvent cacher des éléments ennemis... Il faut qu'ils poussent rapidement avec leurs *M-113*, que leurs hommes mettent pied à terre rapidement au meilleur endroit possible et partent à l'assaut sans avoir fait de reconnaissances!

Pendant le combat à pied, le chef de section est amené à déployer ses hommes, à engager, parfois simultanément et de façon optimale, les mitrailleuses ou les canons de bord de ses chars, des fusils, des fusils à lunette, des tubes-roquettes ou des *Panzerfaust*, des lance-grenades, des grenades à main, des tubes et des engins explosifs, des mines. C'est beaucoup lui demander, beaucoup plus qu'à son camarade *technicien*, le chef de section «chars»! Encore plus que dans d'autres Armes, le succès des formations mécanisées dépend de la valeur et des compétences des *petits cadres* : chefs de section et sous-officiers.

Le camouflage, voilà peut-être la constante par excellence dans les formations mécanisées! Pour éviter le feu conventionnel ou nucléaire de l'adversaire, il faut se disperser et disparaître. Malgré les progrès dans l'efficacité des filets de camouflage, les vieux procédés, les ruses de sioux restent indispensables. Les blindés se dissimulent dans des granges, des bâtiments industriels, et l'on fait disparaître les traces compromettantes et les signatures infrarouges. Face aux systèmes très sophistiqués de repérage de l'OTAN, les Serbes ont recouru avec succès à cette méthode lors de l'intervention de l'OTAN au Kosovo.

La doctrine d'engagement des formations blindées (bataillons, régiments) sous l'Armée 61 prévoit des ripostes visant la destruction de forces adverses ou la reprise de terrains-clés.



Evolution du char de grenadiers «M-113»

Le M-113, introduit dans les forces américaines à la fin des années 1950, est armé initialement d'une mitrailleuse de 12,7 mm. Son blindage en aluminium protège les occupants contre les éclats d'artillerie et les munitions des armes légères. C'est un transport de troupe amphibie d'un poids de 10 tonnes, mais pas un «véhicule de combat d'infanterie», malgré sa dénomination suisse de «char de grenadiers». Avec son moteur diesel de 200 chevaux et sa boîte à vitesses automatique, il peut atteindre les 60 km/h, alors que la vitesse de croisière du Centurion ne dépasse les 25 km/h et que le Char suisse peut atteindre les 50 km/h. Le M-113 est introduit dans les troupes mécanisées suisses dès 1964.

Au début des années 1970, il est équipé entre autres d'une tourelle et d'un canon de 20 mm Hispano récupéré sur les avions Venon retirés du service. Dès lors, il n'est plus amphibie et prend la dénomination de Char de grenadiers 63/73.

A la fin des années 1980, 386 chars de grenadiers et chars de commandement M-113 font l'objet d'un programme «rétrofit», qui en améliore la protection contre les éclats, la mobilité et la protection des occupants: nouveaux éléments de blindage, moteur plus puissant, châssis plus performant et réservoirs de carburant à l'extérieur du véhicule, ce qui donne plus de place à l'intérieur. C'est le Char de grenadiers 63/89, retiré des formations mécanisées à la fin de l'Armée 95.

portés, pour devenir enfin grenadiers de chars avec l'introduction du Char de grenadiers 63 ou M-113.²».

Pour le combat, on panache le bataillon de chars et le bataillon de dragons portés du régiment de chars, afin de former des compagnies mécanisées à prédominance chars ou grenadiers de chars. Le panachage se fait dans le secteur d'attente, voire dans la base d'attaque. On veille à détacher toujours les mêmes sections aux mêmes unités. Il faut choisir une articulation qui conviendra à l'ensemble de l'opération, car des changements de subordination sur le champ de bataille nuiraient à la cohésion des formations. L'opération, au niveau du régiment, nécessite environ deux heures. C'est une lourde servitude pour la conduite, l'adversaire risquant fort d'exploiter un créneau aussi prometteur.

Jusqu'en 1964, le combat mécanisé des régiments de chars correspond davantage à une intention qu'à une réalité. A l'engagement, le bataillon de dragons portés tiendrait des positions, tandis que le bataillon de chars contre-attaquerait. Avec l'introduction des M-113, les dragons motorisés deviennent des grenadiers de chars regroupés dans un bataillon de grenadiers de chars qui dispose d'une compagnie de lance-mines de chars, d'abord de 81 mm, puis de 120 mm. Et la *Conduite des troupes 1969* souligne: «En terrain découvert, les chars attaquent en tête pour autant que l'ennemi soit également en mouvement ou qu'il ne soit pas encore entièrement prêt au combat. Les grenadiers de chars suivent les chars au plus près. En terrain couvert, par visibilité limitée ou en cas de rencontre avec un adversaire installé, les

Missions possibles d'une compagnie de grenadiers de chars

- Domine son secteur.
- Tient dans son secteur.
- Barre un ou plusieurs axes.
- Crée les conditions pour le passage de chars de combat.
- Se tient prête à attaquer un ou plusieurs objectifs, avec ou sans l'appui de chars de combat.
- Se tient prête à être engagée au profit de...
- Rompt le combat pour être engagée ailleurs.
- Peut demander du feu de lance-mines et/ou d'artillerie.
- Peut demander l'appui du génie.

grenadiers de chars quittent leurs véhicules et attaquent à pied. Les chars appuient les grenadiers de chars par leur feu ou progressent vers l'objectif, soit avec eux, soit sur un autre axe d'attaque.»

Le Char suisse 68 prend la relève du Centurion entre 1972 et 1973, une opération qui s'effectue en parallèle avec une réorganisation des régiments de chars. Ceux-ci coiffent désormais deux bataillons identiques à six compagnies, la compagnie de lance-mines devenant une unité régimentaire. A la même époque apparaissent les obusiers blindés M-109, très vite équipés d'un tube plus long. Les divisions mécanisées peuvent désormais appuyer leur infanterie et leurs formations blindées avec un régiment d'obusiers blindés, fort de 36 pièces, et un régiment d'artillerie tractée.

«Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'éventail des engagements menés par les troupes mécanisées n'a pas subi de transformations fondamentales.³» Certaines constantes apparaissent dans l'engagement, la technique de combat et l'articulation de la compagnie de grenadiers de chars. Elle fait mouvement, attaque, tient ou se replie, indépendamment de l'attitude tactique du groupement de combat.⁴ Son ordre de bataille correspond à son organisation du temps de paix. Elle comprend environ 150 hommes, équipés de fusils d'assaut 57, puis 90, qui forment 3 sections de combat d'une quarantaine d'hommes avec chacune 4 M-113. La section dispose d'armes antichars, successivement du tube-roquettes modèle 50, 58 et 80 (le Panzerfaust). Sur buts fixes, sa portée est d'environ 300 m, sur but mobile de 200 m. A l'engagement, la compagnie ou la section de grenadiers de chars opèrent avec la totalité de ses moyens et ne constitue pas de réserve. Le front de la compagnie varie entre 500 et 1000 mètres, celui de la section est d'environ 300 mètres.

3 Fred Heer: «Les troupes blindées XXI», *RMS*, août 2002, p. 20.

4 Divisionnaire Eugène Dénéreaz : Rapport 1971 de la division mécanisée 1, p. 21.

5 Au début des années 1970, les Américains comptent 6-7 touchés au tube-roquettes pour qu'un char ennemi soit hors de combat. Selon le divisionnaire suisse Seethaler, qui écrit en 1980, il faut en moyenne 2 coups de tube-roquettes en 15 secondes pour détruire un char de combat. Si l'estimation américaine semble pessimiste, la sienne semble en revanche fort optimiste.

2 Hohl, François, lieutenant: «Quelques réflexions sur les grenadiers de chars », *RMS*, juin 1970, p. 281.



En 1989, le char de grenadiers 63/73 reçoit un nouveau blindage et un nouveau moteur ; son intérieur est réaménagé. Mais ses performances sont nettement inférieures au *Léopard* qu'il est sensé protéger, voire parfois... précéder.

Dans l'Armée 95, la brigade blindée du corps d'armée agit dans des «zones opératives de mouvement» vides de troupes. En liaison avec une exploration active, elle est capable d'exploiter les faiblesses de l'adversaire et d'anéantir les formations mécanisées ennemies chargées de missions décisives, qui auraient pénétré dans le dispositif du corps d'armée ou dans des terrains-clés pour la conduite au niveau de l'armée. Seule ou en liaison avec les deux brigades blindées de l'échelon «Armée», elle agit au niveau opératif, puisqu'elle sert de «fer de lance» à un commandant de corps, voire au commandant en chef. Ses combats, elle les mène devant ou derrière les dispositifs des divisions de campagne, dans des secteurs très vastes, qui ne comprennent pas seulement des terrains favorables aux chars.

Contrairement à la riposte mécanisée de la défense combinée, définie dans la *Conduite des troupes 82*, une planification détaillée s'avère impossible, puisque les engagements dépendront des circonstances et des opérations ennemies. Les traditionnels rapports de coordination entre *jaunes*, *verts* et *rouges* n'ont donc plus de raison d'être. Mais les états-majors des brigades blindées prennent contact avec les formations qui se trouvent sur les axes d'approche.

Vu les performances des *Léopard 2* dans les duels contre les chars adverses, le moment du déclenchement d'une telle opération pose peu de problèmes, sauf lorsqu'il s'agit d'intervenir contre une action ennemie de la troisième dimension. La décision se fonde sur la doctrine de l'adversaire, ce qui met en évidence l'importance vitale des renseignements fournis par l'exploration. Après avoir effectué des mouvements pouvant atteindre 100 km et s'être brièvement réorganisée dans une base de départ, la brigade blindée mène ses attaques ou contre-attaques avec tous ses moyens engagés en bloc. Il s'agit de combats de rencontre au plein sens du terme. Demander à une brigade blindée de dominer un secteur apparaît peu judicieux, parce qu'une telle décision compromet la mission primaire de cette grande unité : l'engagement mobile hors du secteur d'attente dans la «zone opérative de mouvement». En revanche, elle devra tenir l'objectif

Les missions du bataillon mécanisé.

Dans le cadre de la brigade blindée, il :

- assure l'approche de la brigade.
- engage le combat de rencontre.
- assure le secteur d'attente et/ou la base d'attaque de la brigade.
- appuie et assure l'entrée des bataillons de chars dans le secteur de combat.
- fait de l'exploration discrète au profit de la brigade.

Dans son secteur, il :

- ouvre et assure les passages obligés.
- couvre les flancs du fuseau d'attaque.
- prend, assure et tient les terrains-clés.
- nettoie des secteurs importants.

atteint dans sa contre-attaque jusqu'à ce qu'elle soit relevée. La brigade blindée coiffe 2 bataillons de chars, 1 bataillon mécanisé, 1 groupe d'artillerie blindée, 1 groupe de DCA légère et 1 bataillon du génie, soit 73 *Léopard 2* et près de 65 chars de grenadiers *M-113*. Vu la mobilité et les performances des *Léopard 2*, les sections de chars comprennent 3 chars comme celles des bataillons subordonnés aux divisions de campagne.

Chacun des bataillons de chars aligne 30 *Léopard* et 12 chars de grenadiers, le bataillon mécanisé 36 chars de grenadiers, 10 *Léopard* et 12 chars lance-mines de 120 mm. Le bataillon de chars mène le combat en bloc et écrase les forces blindées qui pourraient permettre à l'ennemi d'emporter la décision. L'artillerie, voire les lance-mines interviennent dans la profondeur du dispositif ennemi. Avec la brigade blindée, on dispose enfin d'une solution cohérente et réaliste.

Equipé de *Chars de grenadiers 63/89* revalorisés (*M-113*), le bataillon mécanisé, capable de progresser en terrain difficile, s'empare et tient des positions, crée les conditions de la manœuvre des chars. Ce sont en fait les missions confiées naguère aux fusiliers motorisés qu'ils auraient eus de la peine à remplir au combat. Le bataillon mécanisé est également engagé en bloc. On ne dissocie pas la compagnie de grenadiers, puisqu'elle est la plus petite formation à engager une puissance de feu et de choc suffisante. Les compagnies de chars et de grenadiers de chars se déplacent et combattent en principe dans leur articulation organique : le panachage n'existe plus, sauf dans des cas exceptionnels où l'on peut subordonner une section de grenadiers de chars à une compagnie de chars ou inversement. Selon le terrain et le rapport des forces, le bataillon mécanisé se trouve devant ou derrière les bataillons de chars. Ses compagnies de grenadiers de chars sont engagées dans le cadre du bataillon. C'est l'élément de combat de la brigade dans les terrains couverts et les zones bâties.

Le *Panzerfaust*, qui a remplacé le tube-roquettes, reste l'arme principale de la section de grenadiers de chars, malgré l'attribution d'un groupe d'engins antichars

filoguidés Dragon qui la renforce notablement. La complémentarité du canon de bord du M-113 et du Dragon, dont la portée pratique est de 800 m, offre de bonnes possibilités. Une arme antichar de portée moyenne comme le Dragon a été introduite chez nos grenadiers de chars beaucoup plus tard que dans les armées étrangères. On peut même se demander si une compagnie de ce système d'arme n'aurait pas figuré avantageusement à l'ordre de bataille du régiment de chars de l'Armée 61.

Le règlement *Die Panzerbrigade*, valable à partir du 1^{er} janvier 2000, prend pour la première fois vraiment en compte le combat des troupes mécanisées en zone bâtie. Une trentaine de paragraphes y sont consacrés. «Les objectifs d'attaque d'une brigade blindée seront souvent des nœuds routiers entourés de bâtiments de tous genres, de zones d'activité plus ou moins bâties, des tarmacs d'aéroports ou d'aérodromes, entourés de bâtiments d'exploitation.» Les formations mécanisées portent un intérêt particulier aux zones extérieures des agglomérations, puisqu'elles sont souvent traversées par des routes de liaison ou de contournement; les vues et les champs de tir y sont plus étendus que ne le laisse penser la carte.

Pour de telles opérations, il s'agit le plus souvent de réarticuler⁷ les unités de la brigade, car il faut disposer d'«éléments de choc». En zone bâtie, c'est la compagnie à prépondérance «grenadiers de chars» qui porte le poids de l'opération en faisant du combat de localité. L'armement antichar des grenadiers de chars convient également pour mener la défense dans un tel environnement. Pour le combat en zone bâtie, le bataillon mécanisé cède 1 compagnie de grenadiers à l'un des deux bataillons chars qui lui donne 1 compagnie de chars, ce qui permet à celui-ci de constituer 4 compagnies, 2 à prépondérance «chars» et 2 à prépondérance «grenadiers de chars». Ce bataillon de chars a dès lors la même articulation que le bataillon mécanisé. Ainsi le commandant de brigade dispose d'éléments d'assaut, soit 4 compagnies *ad hoc* à prépondérance «chars» et 4 à prépondérance «grenadiers de chars». Dans l'autre bataillon de chars, une réserve pour le commandant de brigade, 2 unités ne comprennent que des chars, la troisième 2 sections de chars et 1 section de grenadiers, la compagnie de grenadiers cède une section et reçoit une section de chars. Chacun des bataillons peut être renforcé par des fusiliers mécanisés sur *Piranha*, des lances-mines de chars, qui sont les armes d'appui les plus indiquées en zone bâtie. Il peut demander les feux de l'artillerie blindée. Les commandants de tir se trouvent avec les éléments de tête de la brigade. En zone bâtie, la brigade blindée devient vraiment interarmes!

4. Conclusions

Il faut de nombreuses années pour constituer des forces aériennes ou des forces terrestres. Il ne suffit pas d'instruire des équipages de chars ou des grenadiers de chars, encore faut-il qu'ils puissent opérer efficacement dans le cadre d'une formation interarmes comme la brigade! Les troupes mécanisées actuelles, principalement

les deux brigades blindées, servent donc également à maintenir un savoir-faire, à prendre en compte les expériences faites à l'étranger, à les intégrer aussi bien dans la doctrine que dans la technique de combat. Sans de tels *centres de compétence*, une montée en puissance s'avérerait illusoire. Essentiellement, voilà ce qui justifie le maintien en service de troupes et de matériels – tels les *Léopard 2* et les *Chars de grenadiers 2000* – qui coûtent très cher...

Les équipages de chars, mais surtout les grenadiers de chars, vu l'éventail de leurs missions et les exigences qu'elles entraînent, feraient bien de s'inspirer d'une page d'un manuel allemand de l'entre-deux-guerres, Reichsheer, qui stipulait qu'il faut travailler très fort pour s'assurer que les militaires de tous les grades, y compris les soldats, puissent assumer avec confiance le commandement au niveau immédiatement supérieur au leur. Dans ce domaine, les simulateurs à disposition pour les armes et la conduite permettent d'obtenir de bons résultats.

Aujourd'hui, il ne faut pas assimiler les fusiliers mécanisés des brigades d'infanterie et leur char de grenadiers sur roues *Piranha*, aux grenadiers de chars des brigades blindées et leur *Char de grenadiers 2000* (le CV-9030 suédois) de 27 tonnes. Celui-ci est équipé d'un canon automatique de 30 mm stabilisé (capable de combattre des cibles à 2000-2500 mètres et de tirer 200 coups par minute, entre autres des obus-flèches), d'une mitrailleuse coaxiale de 7,5 mm, d'un appareil de conduite du tir avec télémètre laser, d'appareils de vision nocturne (thermographie et amplificateur de lumière). Avec son moteur de 660 chevaux et son autonomie de 600 km, il peut atteindre les 75 km/h, donc rouler à la même vitesse que le *Léopard 2*, avec 3 hommes d'équipage et 8 grenadiers de chars tout équipés. Son blindage laminé acier/kevlar est efficace contre des calibres allant jusqu'à 30 mm tirés depuis une distance de 1000 mètres. En revanche, le *Piranha* des fusiliers mécanisés, avec sa seule mitrailleuse de 12,7 mm, ne peut pas être engagé dans des duels avec les chars adverses, et ses occupants doivent mettre pied à terre dès le début des combats.

H.W.

Le CV-90 et le *Léopard* disposent d'une mobilité équivalente sur route et dans le terrain.



⁷ Pour les mouvements, le règlement *Panzerbrigade* prévoit aussi un panachage dans les formations d'avant-garde.